

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI, TENUE À
LA SALLE PRINCIPALE DU CENTRE POLYVALENT, LE MERCREDI
17 DÉCEMBRE 2025 À 19h00.**

Sont présent(e)s :

M. Étienne Lévesque	Maire
Mme Rébecca Garon-Beaulieu, conseillère	siège n° : 1
M. Rock Lévesque, conseiller	siège n° : 2
M. Stéphane Deschênes, conseiller	siège n° : 3
M. Michel Chénier, conseiller :	siège n° : 4
M. Gabriel Clermont, conseiller :	siège n° : 6
M. Frédéric Lee, directeur général et greffier-trésorier	

Est absent :

M. Martin Lavoie, conseiller : siège n° : 5

Les membres du Conseil forment quorum.

Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et déclare ouverte la séance à 19h01,
Quatre personnes assistent à la séance.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation et adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026
4. Présentation et adoption du programme des dépenses en immobilisations pour les années 2026-2027-2028
5. Avis de motion et dépôt du projet de règlement #346-25 portant sur les prévisions budgétaires de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski pour l'année 2026
6. Période de questions basées uniquement sur les points à l'ordre du jour
7. Clôture et levée de l'assemblée

25-12-186 2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour par monsieur Étienne Lévesque,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Gabriel Clermont

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25-12-187 3- PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026

ATTENDU QUE l'article 954 du Code municipal prévoit que le conseil de la Municipalité doit préparer et adopter le budget de la Municipalité pour le prochain exercice financier et avoir des revenus équivalents aux dépenses;

ATTENDU QUE pour l'exercice financier 2026 de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski, les revenus et les dépenses s'établissent comme suit :

MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL BUDGET 2026			
DÉPENSES	2026	2025	Variation %
Administration générale: élus-admin.	396 170,16 \$	359 601,94 \$	10,17%
Sécurité publique: police-incendie-sécurité civile	224 475,28 \$	225 921,50 \$	-0,64%
Transport : voirie, déneigement et voie publique	791 853,05 \$	728 584,34 \$	8,68%
Hygiène du milieu: Aqueduc, égout, vidange et recyc.	453 161,83 \$	428 170,39 \$	5,84%
Santé et bien-être :	11 431,71 \$	9 743,86 \$	17,32%
Aménagement, urbanisme et développement :	158 289,02 \$	136 466,49 \$	15,99%
Loisirs et culture :	259 742,44 \$	267 329,20 \$	-2,84%
Frais de financement, intérêt et provision :	277 979,64 \$	311 047,33 \$	-10,63%
	2 573 103,13 \$	2 466 865,05 \$	4,31%
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL BUDGET 2026			
REVENUS	2026	2025	Variation %
Taxes	1 815 119,92 \$	1 705 131,68 \$	6,45%
Tenant lieu de taxes	28 545,00 \$	26 765,00 \$	6,65%
Transferts	447 987,20 \$	474 317,37 \$	-5,55%
Services rendus	114 350,00 \$	114 950,00 \$	-0,52%
Imposition de droits	44 000,00 \$	39 600,00 \$	11,11%
Autres	123 101,00 \$	106 101,00 \$	16,02%
	2 573 103,12 \$	2 466 865,05 \$	4,31%

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Rock Lévesque

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski accepte les prévisions budgétaires pour l'exercice 2026 tel que présenté et qu'il soit diffusé sur l'ensemble du territoire de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25-12-188 4- PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2026-2027-2028

ATTENDU QUE le Code Municipal du Québec, via l'article 953.1, stipule que le conseil d'une municipalité locale doit adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents.

ATTENDU QUE le programme triennal des immobilisations pour les années 2026-2027 et 2028 se résume comme suit :

PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028					
Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation					
Projets d'immobilisation	2026	2027	2028	Total	Mode financement
Maison des Jeunes	5 000,00 \$			5 000,00 \$	Dév. Écono.
Réfection des conduites (rue Leblanc)		1 200 000,00 \$		1 200 000,00 \$	TECQ
Camion de déneigement		250 000,00 \$		250 000,00 \$	PRIMEAU
Sentier National	5 000,00 \$	5 000,00 \$	5 000,00 \$	15 000,00 \$	Reg. Emp.
Développement résidentiel	150 000,00 \$	200 000,00 \$		350 000,00 \$	Subvention
Réfection Rue Principale			500 000,00 \$	500 000,00 \$	Reg. Emp.
Patinoire			380 000,00 \$	380 000,00 \$	Subvention
	160 000,00 \$	1 655 000,00 \$	885 000,00 \$	2 700 000,00 \$	

Il est proposé par monsieur Stéphane Deschênes

QUE le programme triennal des immobilisations pour les années 2026-2027-2028 tel que présenté ici haut est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5-AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT #346-25
PORTANT SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI POUR L'ANNÉE
2026**

Avis de motion est donné par monsieur Stéphane Deschênes qu'à une séance ultérieure le règlement # 346-25 portant sur les prévisions budgétaires de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski pour l'année 2026 sera adopté.

Le dépôt du projet de règlement est effectué séance tenante.

**6- PÉRIODE DE QUESTIONS BASÉES UNIQUEMENT SUR LES POINTS
À L'ORDRE DU JOUR**

25-12-189 7- CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Rébecca Garon-Beaulieu

DE lever l'assemblée il est 19h30.

Étienne Lévesque
Maire

Frédérick Lee
Directeur général et secrétaire-trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du *Code municipal du Québec*.

Étienne Lévesque
Maire